

# R.P.I. DES HIRONDELLES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Vendredi 16 octobre 2017 - Montiers

### **Membres présents :**

- Mmes Ducastel, Jeko et Vestiel (*représentantes des parents d'élèves*)
- M. Deneufbourg (*maire de Montiers*),
- M. Lesueur (*président du Syndicat scolaire*)
- M. Bonnemet (*Maire de Léglantiers et vice-président du syndicat scolaire*)
- Mme Larsonnier (*membre du syndicat scolaire pour la commune de Montiers*)
- Mmes Cauwenberghs (*directrice de l'école de Montiers*) et Delacourt (*enseignantes*)
- M. Soën (*A.T.S.E.M.*)
- Mmes Bastin et Gambier (*personnels du périscolaire*)
- Mme Bergeron (*membre du syndicat scolaire pour la commune de Léglantiers*)

### **Membres absents :**

- M. Pecho (*Maire de Wacquemoulin et vice-président du syndicat scolaire*)

### **1 - CONSTITUTION DU CONSEIL D'ÉCOLE**

Tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Dates des prochains conseils : les mardis 20/02 et 26/06 2018

### **2 - ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

Les élections des représentants des parents se sont tenues le vendredi 13 octobre. La représentation des parents d'élèves est proportionnelle au nombre de classes de chaque école du R.P.I., soit 2 représentants titulaires pour Montiers, ceci étant entendu en fonction du lieu de scolarisation des élèves et non de leur lieu de résidence.

Bilan des élections :

92 inscrits, avec 68 votants = 73,91% de participation (60,87 % de participation en 2016)

Les parents élus sont Mmes Ducastel et Jeko (titulaires), et Mmes Crappier et Vestiel (suppléantes). Nous leur souhaitons la bienvenue.

### 3 - EFFECTIFS 2017/2018

Par niveaux :

15 GS et 9 CP Mme Delacourt	16 CP et 9 CE1 Mme Cauwenberghs
--------------------------------	------------------------------------

Total élèves : 49.

Les élèves des classes de l'école proviennent des 5 villages. (Wacquemoulin, Montiers, La Neuville-Roy, Pronleroy et Léglantiers)

### 4 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET HORAIRES

Présentation et lecture du règlement intérieur aux parents d'élèves. Il est adopté à l'unanimité des votants.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement dans le cahier de correspondance de chacun des élèves de l'école.

### HORAIRES DE L'ÉCOLE ET HORAIRES DU TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre les horaires de l'école sont les suivants : 8H45 - 12H00 et 13H30-16H15,

L'accueil a lieu 10 minutes avant la classe dans la cour de récréation à 8H35 et 13H20. En effet, nous sommes repassés à 4 jours en ayant connaissance de cette modification au mois d'août. Le syndicat scolaire, les parents et les enseignants ont du s'adapter à cette nouvelle mesure.

Bilan de fin de première période : des élèves beaucoup plus calmes et moins fatigués surtout le jeudi qui était une journée difficile les années précédentes.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent après la classe.

### 5 - EVALUATIONS NATIONALES

Dans la semaine du 18 septembre ont eu lieu dans toutes les classes de CP des évaluations diagnostiques. Celles-ci ont pour but de mieux connaître les compétences acquises ou non en fin de Grande Section et de pouvoir prendre en charge les difficultés en lecture et en mathématiques.

Celles-ci seront également une base de travail pour le nouveau projet d'école 2017-2020.

## 6 - INFORMATIONS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DES ÉCOLES

### EXERCICES INCENDIE :

Le premier exercice d'alerte incendie a été effectué le vendredi 06 octobre à 10H15. Ce premier exercice a une valeur pédagogique : expliquer (ou rappeler) aux élèves les consignes, les conduites à tenir. Il se déroule de manière non inopinée (les enseignants sont prévenus du jour et de l'horaire de l'exercice). Il permet aussi de vérifier le bon état de fonctionnement du matériel.

La durée de l'exercice est d'environ 1minute.

Un deuxième exercice sera fait, plus tard dans l'année, de manière inopinée.

### PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ :

Rappel : le Plan Particulier de Mise en Sûreté. correspond à un accident majeur (aléa climatique,...) qui nécessiterait des mesures exceptionnelles.

Dans ce cadre, un exercice de confinement des deux classes sera réalisé plus tard dans l'année scolaire.

Au vue des nombreux attentats, un volet « intrusion-attentat » a été ajouté au PPMS.

Ces nouvelles mesures avaient été présentées l'an dernier aux parents lors d'une réunion d'information tout début septembre. Tous les directeurs avaient ensuite réunis les élus locaux, la gendarmerie et les représentants des parents d'élèves à l'école de LNR le vendredi 16 septembre.

Chaque école doit donc procéder à un exercice avant les vacances de la Toussaint. Nous avons effectué un exercice d'évacuation simulant l'intrusion d'une personne vendredi 13 octobre.

## 7 - ACTIONS PÉDAGOGIQUES

NATATION : les deux classes débiteront le lundi 26 mars le cycle natation à la piscine de Montdidier, de 10H15 à 11H dans l'eau.

Une session d'agrément aura lieu prochainement afin d'accompagner les élèves de Grande Section dans l'eau. Toutefois, nous avons besoin de parents accompagnateurs afin d'aider les enfants à se déshabiller et à se rhabiller.

Il est rappelé que la piscine est une activité scolaire obligatoire, et que par conséquent, si l'état de santé d'un élève ne lui permet pas d'assister à la séance, il ne pourra pas être accueilli à l'école pour la demi-journée concernée. Il devra alors présenter un mot d'absence comme pour une absence ordinaire. Seul un certificat médical peut dispenser de l'ensemble des séances de natation.

### INTERVENANTE E.P.S. :

M. Johan MATOU, intervenant E.P.S. de l'UFOLEP remplace Jésael Peronnet et intervient à raison d'une heure par semaine pour les deux classes, à savoir 2 heures le mardi après-midi dans la cour, la place ou dans la salle polyvalente.

En première période, les élèves ont pu s'initier au tennis.

En deuxième période, ils feront orientation

En troisième période, ils découvriront les arts du cirque.

En quatrième période, roller : les parents seront les bienvenus pour aider les enfants à s'équiper en début de séance et à ranger leurs affaires en fin de séance.

Et, pour terminer, nous nous rendrons sur la place du village pour des séances d'athlétisme.

Noël en Plateau Picard : la date n'est pas encore arrêtée par la Communauté de communes du Plateau Picard qui finance le trajet en bus. Le prix de l'entrée par enfant est de trois euros. Comme chaque année, le syndicat scolaire offre un euro ainsi que la coopérative scolaire. Il sera donc demandé aux parents la somme de un euro.

Projets de classe :

1/ Création d'une salle informatique et d'une bibliothèque dans l'ancienne classe de Mme Wattelle.

2/ Classe des CP/CE1 Littérature : autour du personnage de Loup, les contes traditionnels et les contes détournés. Correspondance avec les élèves de Mme Wattelle. Mme Jeko demande s'il est possible de mener une action pour la classe afin de financer le bus pour nous rendre à Quinquempoix ?

3/ Classe des GS/CP : Projet autour de l'eau. Liaison GS/CP.

4/ Challenge sportif avec toutes les communes du RPI avec l'aide de l'UFOLEP en fin d'année.

## 8 - COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Présentation des comptes rendus financiers de l'année scolaire 2016-2017 de l'école de Montiers.

Remerciements aux parents et aux parents bénévoles de l'Association Les Enfants d'Abord qui, par leurs actions, permettent de collecter des fonds pour l'école et aident ainsi à la concrétisation de projets pédagogiques (sorties, achat de matériel...)

## 9 - SIRS ET PROJET RPC

Dépôt du permis de construire fin octobre.

La nouvelle école devrait pouvoir ouvrir ses portes à la rentrée 2019.

Mme Cauwenberghs, Présidente

Mme Delacourt, Secrétaire